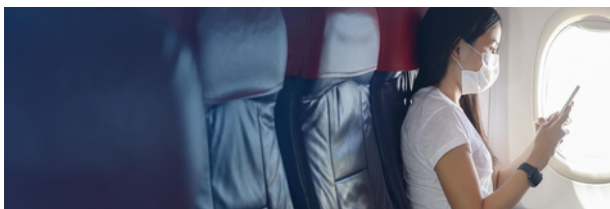


Flight News Recorder, l'essentiel de l'actu de l'industrie aéronautique en 10 minutes.

Cliquez sur un article pour voir le document en meilleure qualité.



ÉCONOMIE

Mouvements de vol européens et unités de service - Trois scénarios pour se remettre de la COVID-19

Eurocontrol, organisation représentant 40 Etats de la zone Européenne, a sorti le 15 octobre ses prévisions de trafic. Il prévoit que, dans sa zone, grâce à la vaccination généralisée, les restrictions de voyage seront assouplies et la plupart des flux interrégionaux redémarrons d'ici la mi-2022. En revanche, les voyages d'affaires ne se redresseront aux niveaux d'avant la COVID qu'en 2023. Dans un scénario sans rebond du Covid, le retour à l'activité de 2019 pourrait être atteint en 2024



LIEN DE L'ARTICLE → [HTTPS://BIT.LY/3N1XPRS](https://bit.ly/3N1XPRS)

L'analyse de l'APNA:

“ La réalité du trafic aérien se trouve dans les statistiques des aéroports et des organismes de contrôle aérien. Ainsi, ADP constate en septembre un trafic à 50% moyen du niveau de 2019 (CDG 42% et Orly 70%), tandis que Vinci Aéroports constate 56% du trafic de 2019. Eurocontrol propose des scénarii de retour à la normale en nombre de vols pour 2024. En revanche, l'équilibre financier des compagnies aériennes dépendra du niveau de recette par passager, actuellement en baisse d'environ 15%, et des coûts qui explosent (Taxes aéroports, Carburants etc..) ”



COMPAGNIES AÉRIENNES

Afghanistan : Pakistan International Airlines suspend la liaison Islamabad-Kaboul

Pakistan International Airlines (PIA) a annoncé avoir suspendu ses vols réguliers entre la capitale pakistanaise Islamabad et la capitale afghane Kaboul, en raison de l'attitude « non professionnelle » des talibans. En fait, le conflit porte surtout sur le tarif des billets d'avion, trop cher selon les talibans, qui reprochent à PIA de facturer ses vols entre Islamabad et Kaboul à 1 200 dollars (1 040 euros) l'aller simple, pour un trajet n'excédant pas 40 minutes, contre 150 dollars auparavant



PLUS DE DÉTAILS ICI → [HTTPS://BIT.LY/3NBMSWY](https://bit.ly/3NBMSWY)



L'analyse de l'APNA:

“ Le conglomérat Tata est déjà actionnaire de Vistara aux côtés de Singapore Airlines et contrôle AirAsia India avec plus de 84 % du capital. Il va donc contrôler trois compagnies aériennes aux 'business model' différents : la 'traditionnelle' Air India qu'il s'agit de redresser, la lowcost Vistara qui vise le créneau qu'occupe EasyJet en Europe et la lowcost AirAsia India qui est proche du modèle Ryanair. Trois marques différentes aux segments de marchés complémentaires pour une synergie sur les achats (avions, carburant, avitaillement, restauration...) ”



L'analyse de l'APNA:

“ Jusqu'aux années 1980, en cas d'accident, la justice ne s'intéressait qu'à la responsabilité de l'opérateur final : le pilote. Aujourd'hui, la sécurité des vols s'analyse en termes de facteurs sociaux organisationnels et humains, dans toutes ses composantes de la chaîne de production à l'exploitation. Le procès de l'accident du Mont Saint-Odile de 1992 avait déjà mis en cause la responsabilité du constructeur et de la DGAC. L'inculpation pour « faux » de ce pilote d'essai de Boeing marquera un nouveau tournant à la fois dans les procédures de certification des avions, mais aussi dans la responsabilisation des acteurs de la chaîne de la sécurité des vols, quels que soient leurs niveaux hiérarchiques. ”



CONSTRUCTEURS

737 MAX : Un pilote d'essai de Boeing inculpé

Un ancien pilote d'essai de Boeing qui a supervisé les tests du 737 MAX a été inculpé pour avoir trompé les régulateurs au sujet du système MCAS, dont le défaut de fonctionnement est à l'origine de deux crashes qui ont tué 346 personnes. Il aurait fourni aux enquêteurs de la Federal Aviation Administration (FAA) des « informations matériellement fausses, inexactes et incomplètes », avec comme objectif de vouloir faire économiser de l'argent à Boeing sur les coûts de formation des pilotes en validant l'absence de séances de simulateurs supplémentaires pour les pilotes passant du B737NG au B737Max. Il risque la prison à vie.



LIEN DE L'ARTICLE → [HTTPS://BIT.LY/3VYSHZU](https://bit.ly/3VYSHZU)

POLITIQUE

Les aéroports attaquent à Bruxelles la loi Climat sur la suppression des lignes aériennes intérieures

L'Union des aéroports français (UAF) et la branche européenne du Conseil international des aéroports (ACI Europe) ont officiellement saisi la Commission européenne pour contester la suppression des lignes aériennes intérieures décidée dans le cadre de la loi Climat. Celle-ci supprime toutes les lignes dès lors qu'il existe une alternative ferroviaire en moins de 2h30 (hors trafic vers les hubs). Sont concernées les lignes Orly-Bordeaux, Orly-Nantes, Orly-Lyon et Lyon-Marseille. Les deux associations dénoncent le non-respect du droit communautaire.



PLUS DE DÉTAILS ICI → [HTTPS://BIT.LY/3E3ETG](https://bit.ly/3E3ETG)



L'analyse de l'APNA:

“ La protection de l'environnement ne saurait être gérée par des mesures ponctuelles, sans études d'impact. Combien de clients du Orly-Bordeaux se sont-ils reportés sur des moyens de transport plus polluants, tels que la voiture ou les vols d'affaires ? Plus grave, les créneaux de décollage ainsi libérés, ont été réattribués à « une compagnie étrangère visant à opérer des vols plus longs donc plus polluants et tournés vers une clientèle loisirs à bas coûts » créant des trafics dits d'opportunité. La logique environnementale serait donc à l'annulation de la mesure d'interdiction des vols quand existe une alternative ferroviaire en moins de 2h30 ! ”



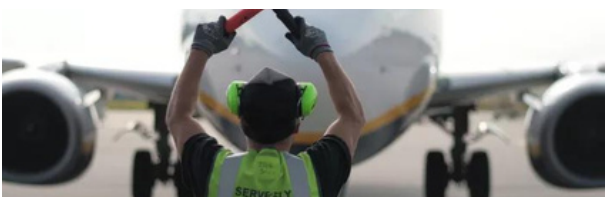
ÉCONOMIE

Ils demandent le remboursement de leur billet, Ryanair les interdit de vol

Fragilisées par la crise sanitaire, quelques compagnies refusent de rembourser les billets des vols annulés et proposent à la place un avoir aux voyageurs, à utiliser dans les 6 ou 12 mois. Or, selon la low cost irlandaise, ces vols n'étaient pas sujets à remboursement : 1000 personnes « ont choisi de ne pas voyager et ont ensuite traité illégalement les rétrofacturations via leur société de carte de crédit ». Ils sont interdits de vols sauf à rembourser Ryanair des billets non payés pour des vols non effectués.



LIEN DE L'ARTICLE → [HTTPS://BIT.LY/2Z84WVS](https://bit.ly/2Z84WVS)



L'analyse de l'APNA:

“ Ryanair est une habituée des communications ambiguës. A l'instar de 15 autres compagnies européenne, elle a pris l'engagement de rembourser les billets non utilisés pendant la période Covid. Les passagers qui ont obtenu le remboursement en Grande-Bretagne de leur billet via leur carte de crédit, devraient donc d'abord payer les billets qui devaient ensuite leur être officiellement remboursés par Ryanair. En attendant, ils sont interdits de nouvelles réservations. Michael O'Leary aime les bras de fer, même avec ses passagers ! ”

